

# Fiche signalétique

Date d'émission : 04-juin-2025

Date de révision : 05-juin-2025

Version 1

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit Sylgro Absylute 14-4-6 + micros

### Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité SYLVITE-001-CA-FR

Synonymes Aucun

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Engrais

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Adresse du fabricant

Sylvite  
3221 North Service Road, Suite 200  
Burlington, Ontario  
Canada L7N 3G2  
www.sylvite.ca

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone du fournisseur initial Phone: 1-800-229-0602  
Fax: 905-315-2083  
Numéro d'appel d'urgence 1-905-331-8365 (English)  
8am-4pm EST

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect liquide rouge rosé

État physique Liquide

Odeur Inodore

### Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B

### Mot indicateur

Danger

### Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée  
Provoque une sévère irritation des yeux  
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus



**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation  
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon  
 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin  
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/réceptif dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Substance

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Potassium hydroxide	1310-58-3	1-5	-	-
EDTA	60-00-4	0.5-1.5	-	-
Boric Acid	10043-35-3	0.1-1	-	-

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

**4. PREMIERS SOINS**

Description des premiers soins

**Conseils généraux** Fournir cette FDS au personnel médical pour le traitement.

**Contact avec les yeux** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

**Contact avec la peau** Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais.
<b>Ingestion</b>	Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

**Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

<b>Symptômes</b>	Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
------------------	--

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

<b>Note aux médecins</b>	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
<b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Données sur les risques d'explosion</b>	
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Aucun.
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Aucun.
<b>Équipement de protection particulier pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL****Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

<b>Précautions personnelles</b>	S'assurer une ventilation adéquate.
---------------------------------	-------------------------------------

**Précautions relatives à l'environnement**

<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.
--	---

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

<b>Méthodes de confinement</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.
<b>Prévention des dangers secondaires</b>	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

**7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Conseils sur la manutention sécuritaire**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités****Conditions d'entreposage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clef.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Potassium hydroxide 1310-58-3	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>	CEV: 2 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>
Manganese Sulfate Monohydrate 10034-96-5	TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.02 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.02 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup>
Boric Acid 10043-35-3		TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> STEL: 6 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> STEL: 6 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> STEL: 6 mg/m <sup>3</sup>
Ferrous sulfate heptahydrate 7782-63-0	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1.0 mg/m <sup>3</sup>
Magnesium Oxide 1309-48-4	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 3 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>
Sodium Molybdate 10102-40-6	TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup>
Zinc oxide 1314-13-2	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>

**Contrôles techniques appropriés****Mesures d'ingénierie**

Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Si nécessaire, se référer aux réglementations et normes appropriées.

**Protection de la peau et du corps**

Porter des gants de protection et des vêtements de protection. Si nécessaire, se référer à la réglementation et aux normes appropriées.

**Protection respiratoire**                      Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

**Considérations générales sur l'hygiène**                      Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	liquide rouge rosé
<b>Couleur</b>	rouge rosé
<b>Odeur</b>	Inodore
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>pH</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point initial d'ébullition et plage d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point d'éclair</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Taux d'évaporation</b>	Non déterminé	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non déterminé	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Non déterminé	
<b>Densité de vapeur relative</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Densité relative</b>	Non déterminé	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Non déterminé	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Non déterminé	
<b>Coefficient de répartition</b>	Non déterminé	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Température de décomposition</b>	Non déterminé	
<b>Viscosité cinématique</b>	Non déterminé	
<b>Viscosité dynamique</b>	Non déterminé	
<b>Propriétés explosives</b>	Non déterminé.	
<b>Propriétés comburantes</b>	Non déterminé.	

### Autres renseignements

<b>Point de ramollissement</b>	Non déterminé
<b>Masse moléculaire</b>	Non déterminé
<b>Teneur en COV</b>	Aucune donnée disponible
<b>Masse volumique du liquide</b>	Non déterminé
<b>Masse volumique apparente</b>	Non déterminé

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité**                                      Pas réactif dans des conditions normales.

**Stabilité chimique**                              Stable dans des conditions normales.  
**Risques de réactions dangereuses**                      Aucun dans des conditions normales de traitement.

**Conditions à éviter**                              Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

**Matières incompatibles**                      Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

**Produits de décomposition dangereux**                      Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

**Contact avec les yeux**                      Éviter le contact avec les yeux.

**Contact avec la peau**                      Éviter le contact avec la peau.

**Inhalation**                                      Ne pas inhaler.

**Ingestion**                                      Ne pas ingérer.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes**                                      S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

#### Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)                                      8,702.40  
 ETAmél (inhalation-  
 poussière/brouillard)                              5.64  
 ETAmél (inhalation-vapeur)                              99,999.00

**Toxicité aiguë inconnue**                      Aucun renseignement disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Urea 57-13-6	= 8471 mg/kg ( Rat )	-	-
Potassium Phosphate 7778-77-0	= 3200 mg/kg ( Rat )	-	> 0.83 mg/L ( Rat ) 4 h
Potassium hydroxide 1310-58-3	= 284 mg/kg ( Rat )	-	-
EDTA 60-00-4	> 2000 mg/kg ( Rat )	-	-
Boric Acid 10043-35-3	= 2660 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	> 2.12 mg/L ( Rat ) 4 h
Magnesium Oxide 1309-48-4	= 3990 mg/kg ( Rat ) = 3870 mg/kg ( Rat )	-	-
Zinc oxide 1314-13-2	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rat )	> 5700 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque une irritation cutanée.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

**Cancérogénicité** Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérogènes pour l'homme".

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Sodium Molybdate 10102-40-6	A3	-	-	-

**Légende**

**ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)**

A3 - cancérogène chez l'animal

**Toxicité pour la reproduction** Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité** Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

**Persistance/Dégradabilité** Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Potassium hydroxide 1310-58-3	0.83
Boric Acid 10043-35-3	-1.09

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthodes d'élimination**

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser les contenants vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Remarque** S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

**DOT** Non réglementé

**TMD** Non réglementé

**IATA** Non réglementé

**IMDG** Non réglementé

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

#### Règlements internationaux

**Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone** Non applicable

**La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** Non applicable

**La Convention de Rotterdam** Non applicable

#### Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AIIC
Potassium hydroxide	X	X	X	X	X	X	X	X
EDTA	X	X	X	X	X	X	X	X
Boric Acid	X	X	X	X	X	X	X	X

#### **Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Inventaire coréen des produits chimiques existants

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)



**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION****NFPA**  
**HMIS**Risques pour la santé - Inflammabilité -  
Risques pour la santé - Inflammabilité -Instabilité -  
Dangers physiques -Dangers particuliers -  
Protection individuelle  
Non déterminé**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)  
STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)  
Valeur plafond Valeur limite maximale  
\* Désignation de la peau

Date de révision : 05-juin-2025

Note de révision: nouveau format.

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**